



Le 5 juillet 2021

L'honorable Nils Clarke  
Ministre de l'Environnement  
Ministre de la Voirie et des Travaux publics

Monsieur le Ministre,

Nous entamons notre deuxième mandat, forts des assises solides établies précédemment, sur lesquelles nous nous appuyerons pour propulser le Yukon vers l'avant, en travaillant main dans la main avec nos concitoyens et concitoyennes afin d'améliorer leurs conditions de vie.

En tant que gouvernement, nous avons la responsabilité d'assurer un leadership solide et stable dans notre riposte à la COVID-19 et aux défis qui découlent de cette pandémie. Nous avons mené un fier combat jusqu'ici, et continuerons à soutenir les familles, les particuliers et les entreprises au sortir de la pandémie. La dernière année s'est avérée extrêmement éprouvante pour la fonction publique, qui a travaillé d'arrache-pied pour nous aider à obtenir les résultats inégalés ayant assuré la santé et la sécurité de la population yukonnaise.

Notre gouvernement est reconnu pour ses bonnes relations de travail avec les Premières nations du Yukon, qui sont à l'avantage de l'ensemble de la population yukonnaise. En respectant notre engagement à l'endroit de la réconciliation et de l'esprit et de l'intention des ententes définitives et des ententes d'autonomie gouvernementale, nous nous engageons résolument à collaborer avec les gouvernements des Premières nations pour bâtir un avenir meilleur pour le Yukon. Nous poursuivrons sur notre lancée pour donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et mettre en œuvre la *Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+ : Changer la donne pour défendre la dignité et la justice*.

Comme gouvernement, nous affinerons, uniformiserons et coordonnerons notre stratégie de communication avec le gouvernement du Canada afin de maximiser nos gains et de respecter nos engagements.

Lors de notre précédent mandat, nous avons conçu deux stratégies majeures qui guident le mandat de ce gouvernement : *Notre avenir propre* et *La population d'abord*. Véritables pierres d'assise de

notre gouvernement, ces deux stratégies orienteront toutes nos décisions.

Notre *avenir propre* est le plan directeur de nos interventions en vue de juguler la crise climatique tout en assurant la résilience, la pérennité et l'avenir de notre territoire. Notre gouvernement montrera l'exemple en déployant cette stratégie territoriale de concert avec ses partenaires. Nous réduirons nos émissions de gaz à effet de serre et notre dépendance aux combustibles fossiles, tout en protégeant l'environnement et en stimulant l'économie verte au Yukon. S'attaquer à la crise climatique nécessite un changement de culture, et ce, tant au sein de la société yukonnaise que du gouvernement du Yukon. Devant l'urgence climatique à laquelle nous faisons face, les décisions et les actions découlant de *Notre avenir propre* doivent être prises sans tarder.

*La population d'abord* est bien plus que le titre d'un rapport sur la transformation du système de santé yukonnais. C'est le principe directeur qui régit la réforme de nos politiques grâce à une approche profondément humaine. Les Yukonnais et les Yukonaises de tout âge méritent un système de santé qui leur offre des services complets qui répondent à leurs besoins; et voilà à quoi nous continuerons de nous employer.

Comme vous le savez, notre gouvernement libéral a conclu un accord de soutien. Cet accord nous permettra de garantir aux Yukonnais et aux Yukonaises un gouvernement stable, solide et déterminé à travailler dans leur intérêt supérieur.

Vous serez donc tenu de mener de vastes consultations, comme le prévoit cet accord, et de concrétiser les engagements que nous avons pris envers la population yukonnaise. Ces consultations et cet échange de renseignements seront coordonnés par le Secrétariat responsable de l'accord de soutien.

En votre qualité de ministre de l'Environnement, vous devrez :

- jouer un rôle de premier plan dans le respect des engagements pris en vertu de la stratégie *Notre avenir propre*, dont l'élaboration d'une loi sur l'énergie propre pour adopter une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Yukon de 45 % d'ici 2030 par rapport à 2010. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avec l'assistance du ministère de l'Environnement;
- entreprendre la consolidation d'éléments du Secrétariat des changements climatiques avec le Centre des solutions énergétiques du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources dans le but d'aligner les solutions et les initiatives en matière de changements climatiques;
- effectuer une évaluation des risques dans l'ensemble du territoire afin de prioriser les mesures d'adaptation aux changements climatiques, conformément aux recommandations du Bureau du vérificateur général;
- mettre en œuvre la *Stratégie sur les parcs*;
- entamer le processus de création du parc McIntyre Creek, en collaboration avec la Ville de Whitehorse, les Premières nations concernées, l'Université du Yukon et les acteurs locaux;
- achever la politique sur les terres humides du Yukon d'ici le mois de mai 2022;
- accroître l'adhésion aux enquêtes et à la collecte de données sur la faune pour garantir une prise de décisions fondées sur les données les plus à jour;

- terminer le plan d'utilisation des terres de la région de Dawson et poursuivre la planification pour d'autres régions afin de garantir une participation active dans ce dossier. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avec l'assistance du ministère de l'Environnement et du ministère du Conseil exécutif;
- collaborer avec les acteurs locaux à la planification de la création d'infrastructures de loisir, comme des sentiers pour véhicules motorisés et non motorisés. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avec l'assistance du ministère du Tourisme et de la Culture et du ministère de l'Environnement;
- collaborer avec des partenaires pour revoir les processus internes afin de garantir la gestion efficace de la participation aux régimes d'évaluation et de réglementation. Cette tâche sera dirigée par le ministère du Conseil exécutif avec l'assistance du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministère de l'Environnement.

En votre qualité de ministre de la Voirie et des Travaux publics, vous devrez :

- jouer un rôle de premier plan dans l'assurance du respect des engagements pris en vertu de la stratégie *Notre avenir propre*, dont :
  - l'intégration du transport actif dans la conception des routes et autres infrastructures de transport du gouvernement du Yukon à proximité des localités,
  - la réalisation d'évaluations des risques liés aux changements climatiques pour tous les grands projets d'infrastructure de transport de plus de 10 millions de dollars entrepris ou financés par le gouvernement du Yukon,
  - la prise en compte des émissions de gaz à effet de serre et de l'efficacité énergétique dans le choix et la hiérarchisation des projets de rénovation et de construction des bâtiments gouvernementaux;
- collaborer avec les intervenants pour veiller à ce que leurs préoccupations et leurs points de vue soient entendus lors de la mise en œuvre de la politique d'approvisionnement visant les Premières nations;
- moderniser la *Loi sur les véhicules automobiles* pour améliorer la sécurité routière pour tous les usagers de la route;
- dans le cadre de la modernisation des procédures d'approvisionnement du Yukon, réfléchir à de nouvelles méthodes, plus novatrices, pour tirer profit de l'expertise et des compétences des entreprises locales et promouvoir la durabilité;
- poursuivre la collaboration avec les Premières nations du Yukon afin de mener à bien le Projet d'accès aux ressources du Yukon;
- entreprendre la relocalisation du poste d'entretien des routes dans la région de Marwell en collaboration avec la Première nation des Kwanlin Dün;
- poursuivre les travaux du projet de fibre optique de la route Dempster, qui profitera à des localités du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en fournissant une ligne de communication de remplacement en cas d'interruption de service;
- poursuivre la modernisation des politiques en matière de ressources humaines et d'infrastructure numérique afin d'accroître la mobilité des Yukonnais et des Yukonaises dans les secteurs privé et public et de leur permettre de travailler à partir de n'importe quelle localité du Yukon. Cette tâche sera dirigée par le ministère de la Voirie et des Travaux publics avec

- l'assistance de la Commission de la fonction publique;
- maximiser l'achat d'aliments locaux par l'entremise des services d'approvisionnement du gouvernement en mettant en place une équipe de travail interne chargée d'évaluer les différentes possibilités. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avec l'assistance du ministère de la Voirie et des Travaux publics;
  - poursuivre la construction, partout sur le territoire, de nouvelles écoles à l'image des pratiques d'apprentissage modernes, notamment à Burwash Landing et à Whistle Bend. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Éducation avec l'assistance du ministère de la Voirie et des Travaux publics;
  - élaborer une stratégie en matière de technologie de l'information pour le gouvernement du Yukon en misant sur l'intégration, la collaboration et l'optimisation des plateformes existantes.

En qualité de ministre, vous avez la responsabilité de collaborer avec vos collègues et de faire preuve d'ouverture, de transparence et de responsabilisation dans votre prise de décisions. Bien que chaque ministre ait des priorités particulières, toutes les décisions doivent être prises de sorte à contribuer au bien collectif des Yukonnais et des Yukonaises. En tant que membre du Conseil des ministres, vous avez la responsabilité de vous assurer que les décisions sont prises dans l'intérêt supérieur de l'ensemble de la population yukonnaise. En prenant ces décisions, vous devrez toujours chercher à privilégier les priorités essentielles et à optimiser l'investissement de l'argent des contribuables.

Pour accomplir votre devoir, vous devrez cultiver des relations de travail efficaces et respectueuses avec vos sous-ministres et les fonctionnaires de vos ministères, en étant conscient du rôle majeur de la fonction publique dans la prise de décisions éclairées.

La présente lettre précise la vision qui sous-tend votre nouveau mandat. Pour atteindre ces objectifs, vous devrez en surveiller la mise en œuvre par l'entremise d'activités de suivi et de production de rapports.

En qualité de ministre, vous devrez favoriser la collaboration entre les différents ministères afin que nous puissions tous travailler ensemble à notre objectif commun, à savoir l'amélioration des conditions de vie de la population yukonnaise. Notre engagement en matière de saine gouvernance exige également des relations de travail harmonieuses et productives avec les autres gouvernements, les collectivités, les intervenants et les citoyens.

Vous devrez également travailler dans un esprit de coopération avec l'ensemble des députés et assumer votre responsabilité de rendre des comptes à l'Assemblée législative, en acceptant notamment que tous les députés puissent avoir de bonnes idées qui méritent d'être réellement prises en compte.

J'attends de vous que vous exerciez en tout temps vos responsabilités publiques en faisant preuve d'intégrité professionnelle et personnelle. Vous devrez respecter la lettre et l'esprit des règles sur les conflits d'intérêts imposées aux ministres, consulter le commissaire aux conflits d'intérêts et suivre

ses avis et recommandations.

Je suis heureux que vous ayez accepté ces nouvelles responsabilités ministérielles et de vous savoir déterminé à effectuer le travail qui nous attend avec un grand sens du devoir et une volonté profonde d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens et concitoyennes. Je suis impatient de commencer à travailler à vos côtés au service de la population du Yukon.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de recevoir mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a smaller 'S' and a final flourish.

Sandy Silver, premier ministre